



Dossier de presse

## Remise des « Trophées des Objectifs de développement durable en Luberon-Lure » 2022

Le 15 novembre 2022 à Apt, Dominique SANTONI, Présidente du Parc naturel régional du Luberon, Meriem BOUAMRANE, représentante du programme *Man and Biosphere* à l'Unesco, et Viviane DARGERY (élue du Parc déléguée à la Réserve de biosphère Luberon-Lure), ont remis les « Trophées des Objectifs de développement durable en Luberon-Lure » aux 3 porteurs de projets lauréats :

- **1er prix : Association 3aPV** pour la réalisation d'un film-tuto sur la démarche d'aide à l'installation de panneaux photovoltaïques par des particuliers ;
- **Sylvain BUREL** (entreprise "Au Cœur Des Arbres") pour le projet de sensibilisation à la taille responsable des arbres auprès des collectivités ;
- **Centre social de Manosque** pour la promotion de la mobilité douce auprès des jeunes de 14-16 ans issus de quartiers prioritaires.

Les Trophées des ODD en Luberon Lure

Le Parc naturel régional du Luberon et les membres du jury sont heureux de remettre un chèque de 1000€ à :

**Association 3aPV**  
**Sylvain BUREL**  
**Centre social de Manosque**

1 PAS DE PAUVRETÉ  
2 FAIM «ZÉRO»  
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE  
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ  
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES  
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT  
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE  
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE  
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE  
10 INÉGALITÉS RÉDUITES  
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES  
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES  
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
14 VIE AQUATIQUE  
15 VIE TERRESTRE  
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES  
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Une action portée par :



Avec le soutien de :



\* 17 Objectifs de Développement Durable pour changer le monde !



**De juin à octobre 2022, le Parc naturel régional du Luberon a lancé le concours de projets « Trophées des ODD en Luberon-Lure », afin d'aider des porteurs de projets à mettre en œuvre un ou plusieurs Objectifs de développement durable dans le territoire Luberon-Lure, grâce à une dotation de 1 000 € pour les 3 meilleurs projets.**

Il s'adressait aux mairies, collectivités, collectifs de citoyens, établissements scolaires, centres sociaux, entreprises, associations actives sur le territoire Luberon-Lure...

Réuni le 8 novembre 2022, le jury était composé de Viviane DARGER, élue du Parc référente pour la Réserve de biosphère Unesco, Sabrina CAIRE, élue du Parc référente pour le Géoparc mondial Unesco, Thierry TATONI, président du Conseil scientifique du Parc et de la Réserve de biosphère, et 4 agents du Parc.

Ils ont sélectionné 3 lauréats parmi les 9 projets en lice, selon plusieurs critères ; et notamment le lien du projet avec le territoire, son bénéfice pour d'autres personnes que son porteur, sa dimension participative et, bien entendu, sa contribution à l'un des 17 ODD.

**▪ 1er prix : Association 3Apv, pour la réalisation d'un film-tuto sur la démarche d'aide à l'auto-construction de panneaux photovoltaïques par les particuliers**

3aPV a été créée en octobre 2021 par des enthousiastes des énergies renouvelables le long de la vallée de la Durance. Elle intervient dans la partie ouest de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'Association d'Aide à l'Auto-construction Photovoltaïque (3aPV) a pour objectif d'aider toutes celles et ceux qui le souhaitent à réaliser eux-mêmes leur installation photovoltaïque dans le respect de la réglementation et des règles de sécurité, et pour un moindre coût.

Les particuliers volontaires sont maître d'œuvre et maître d'ouvrage. Ils achètent le matériel nécessaire pour réaliser leur projet et bénéficient des tarifs négociés par 3aPV auprès des fournisseurs.

Les objectifs :

- Diffuser les savoir-faire de l'auto-construction, permettant à chacun-e d'installer des panneaux photovoltaïques sur son toit par des chantiers participatifs, après une formation à la technique et à la réglementation.
- Étudier la faisabilité du projet et accompagner les chantiers d'auto-construction avec l'aide des spécialistes de l'association.
- Mettre toute information sur les installations photovoltaïques à la disposition de ses membres.
- Rapprocher l'usage de l'énergie photovoltaïque d'un public plus large de différentes façons.

Après 10 mois de fonctionnement, 3aPV compte une centaine d'adhérents. 5 installations ont déjà été réalisées pour un total de près de 50 kWc et plus d'une cinquantaine de projets sont en cours (retardés par les difficultés actuelles d'approvisionnement).

Mise en œuvre de l'ODD :



Contact :

Jean-Michel SERVANT  
président de l'association 3aPV  
[jmservant@free.fr](mailto:jmservant@free.fr)



Photo : 3aPV

**- Sylvain BUREL pour la sensibilisation à la taille responsable des arbres auprès des collectivités, avec son entreprise d'arboristes-grimpeurs**

*« Si les Arbres parlaient, que nous raconteraient-ils ? Nous passons tous les jours devant eux lors de nos trajets quotidiens, sans faire attention à eux parfois... Pourtant ils sont là, et leur douce présence force au respect tant ils sont présents là, debout devant nous, autour de nous, fiers et silencieux ! Eux qui résistent à tous les éléments jour et nuit, hiver comme été et jamais ne se plaignent...*

*Dans le paysage ils sont comme des monuments de pierres que l'on remarque ou pas, à la différence que nous ne sommes pas en capacité de "reconstruire" un arbre, même avec toutes les meilleures volontés du monde ou bien les technologies les plus avancées...*

*Le plus simple est encore de les considérer pour ce qu'ils sont : des êtres vivants et respectables, et de prendre soin d'eux autant que possible !*

*Reconnaissons que nous leur devons beaucoup car en plus de nous aider de leur ombre et d'améliorer notre quotidien, certains nous offrent des fruits, des fleurs, des odeurs et de la fraîcheur...*

*Comment les remercier ?*

*Simplement en les respectant ! Parce qu'ils ne peuvent pas se défendre ou partir en courant devant les humains et leurs outils, aidons-les ! Vivons en harmonie.*

*Protégeons-les, il en va de notre responsabilité à tous, élus publics, collectivités, particuliers (privés).*

*Il est l'heure d'écrire une charte visant à les protéger, et ainsi leur rendre leurs lettres de noblesses et leur rendre hommage ! »*

Mise en œuvre de l'ODD :



Contact : Sylvain Burel [burel.sylvain@gmail.com](mailto:burel.sylvain@gmail.com)



Photo PNR Luberon

#### • Centre social de Manosque : projet « Ça roule »

Ce projet est destiné à un public âgé de 14 à 16 ans issu de quartiers prioritaires de la ville de Manosque (04), afin de promouvoir le vélo comme moyen de transport propre, et ainsi encourager les jeunes à la mobilité douce, tout en découvrant la région et l'environnement local.

Le but est de rendre les jeunes autonomes, responsables de l'environnement en utilisant des moyens de déplacements comme le vélo sur le territoire de façon pérenne.

La finalité de ce projet sera un court séjour itinérant dans le Luberon, avec une action de nettoyage des chemins tout au long du parcours.

Mise en œuvre de l'ODD :



Contact : David FIQUET, Coordinateur Jeunesse, [dfiquet@ville-manosque.fr](mailto:dfiquet@ville-manosque.fr)



Photo : Centre social de Manosque



Légende photo : Présidente du Parc, délégués au Parc et lauréats des Trophées des ODD 2022.

## Pourquoi des Trophées des ODD en Luberon-Lure ?

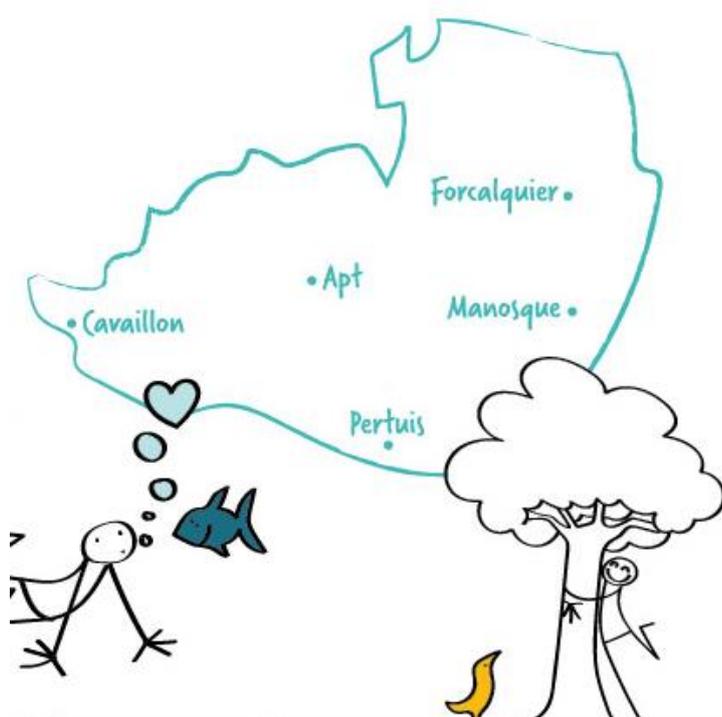
Le territoire Luberon-Lure est doublement reconnu par l'Unesco en tant que Réserve de biosphère et Géoparc mondial.

Le Parc du Luberon porte et anime ces 2 reconnaissances Unesco.

Dans ce cadre, il a souhaité mobiliser les acteurs du territoire pour mettre en œuvre les Objectifs de développement durable en organisant un concours de projets.

## Pour qui ?

- Pour des porteurs de projets de développement durable ou de transition socio-économique.
- Pour tous ceux souhaitant agir pour la nature tout en valorisant les activités humaines.
- Pour des projets contribuant à mettre en œuvre au moins l'un des 17 Objectifs de développement durable.



## Les Objectifs de développement durable (ODD)

Adoptés par tous les pays membres de l'Onu en 2015, les 17 ODD couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays, tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Ils constituent une feuille de route mondiale à l'horizon 2030.

Les Objectifs de développement durable sont une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs et des citoyens des pays signataires. La mobilisation de tous est une condition incontournable pour leur réalisation, chacun ayant sa place et un rôle à jouer.

**Le Parc du Luberon participe à leur mise en œuvre en France, en mobilisant son territoire.**



## EN SAVOIR + SUR LA RÉSERVE DE BIOSPHERE ET LE GÉOPARC MONDIAL UNESCO

**La Réserve de biosphère Luberon-Lure** s'étend sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon et au-delà, jusqu'au versant sud de la montagne de Lure.

Elle vise à favoriser la prise en considération des relations entre les humains et la nature par les acteurs du territoire dans leurs différents domaines d'activité.

*Voir communiqué de presse ci-joint concernant la revalidation de la Réserve de biosphère Luberon-Lure.*

**Le Géoparc mondial Unesco** s'étend sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon. Cette reconnaissance récompense l'engagement du Parc et de ses partenaires pour la protection et la valorisation des patrimoines de la Terre.

**La Réserve de biosphère et le Géoparc mondial sont portés et pilotés par le Parc du Luberon. Ces désignations permettent de fédérer les acteurs locaux pour mettre en œuvre les Objectifs de développement durable fixés par l'Organisation des Nations unies.**

## Une autre vie s'invente ici

Contacts Parc naturel régional du Luberon

Réserve de Biosphère Luberon-Lure, Pôle Biodiversité, Géologie et Ressources naturelles : Aline Salvaudon – 06 48 07 16 90 – [aline.salvaudon@parcduluberon.fr](mailto:aline.salvaudon@parcduluberon.fr)

Géoparc mondial Unesco, Réserve naturelle géologique : Stéphane Legal – 04 90 04 41 91 – [stephane.legal@parcduluberon.fr](mailto:stephane.legal@parcduluberon.fr)

Presse : Solgne Louis – 06 86 17 47 47 – [solgne.louis@parcduluberon.fr](mailto:solgne.louis@parcduluberon.fr)

60 place Jean-Jaurès 84400 Apt – [www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr)